

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU FCPI

Forme juridique	<b>FCPI</b>
Date de lancement	<b>septembre 2003</b>
Clôture comptable	<b>31 décembre</b>
Valorisation	<b>semestrielle</b>
Société de gestion	<b>Idinvest Partners</b>
Dépositaire	<b>Société Générale</b>
Commissaire aux comptes	<b>Groupe Aptitec</b>
Code Isin part A	<b>FR0010018218</b>

### AU 30 JUIN 2017

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART A :

**739,76 €**

### Valorisation du FCPI Allianz Innovation 5

Valeur liquidative de la part A	<b>739,76 €</b>
Montant distribué	<b>1 500,00 €</b>
Actif net du fonds	<b>5 661 026,57 €</b>

### Évolution des performances

Depuis 6 mois	<b>1,8 %</b>
Depuis 1 an	<b>8,0 %</b>
Depuis l'origine	<b>-1,8 %</b>

#### Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 juin 2017 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## REVUE DE GESTION

La valeur liquidative de la **part A** est passée de 701,06 euros au 31 décembre 2016 à **739,76 euros** au 30 juin 2017.

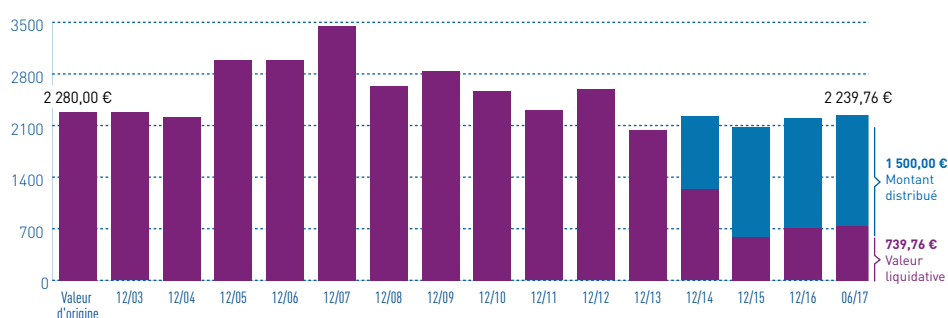
Pour rappel, le FCPI Allianz Innovation 5 a procédé à deux **distributions** partielles d'actifs d'un montant cumulé de **1 500 euros** par part. La valeur de la part A, distributions incluses, est en hausse de 1,8% sur le semestre et en baisse de 1,8% depuis l'origine.

Conformément à son règlement, le FCPI est arrivé à échéance le 11 septembre 2014. À compter de cette date, le FCPI est donc entré en période dite de "liquidation".

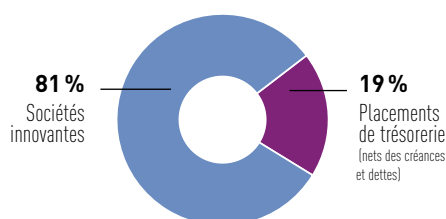
Au 30 juin 2017, le FCPI Allianz Innovation 5 se compose d'une seule participation active dans la société **OneAccess**, valorisée **4,6 millions d'euros** (valeur estimée).

Les **placements de trésorerie** s'élèvent à **1,1 million d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes), répartis dans 2 OPCVM monétaires.

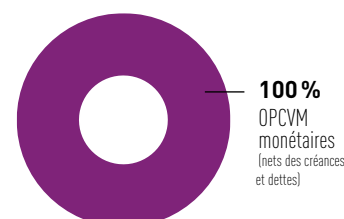
Évolution de la valeur liquidative de la part A (en euros)



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



Placements de trésorerie (en valeur estimée)



# INVESTISSEMENTS EN SOCIÉTÉS INNOVANTES

Conformément à son règlement, le FCPI est arrivé à échéance le 11 septembre 2014. À compter de cette date, le FCPI est entré en période dite de "liquidation". Lors de cette période, les rachats de parts restent bloqués.

Au 30 juin 2017, le FCPI Allianz Innovation 5 détient une dernière participation active non cotée **OneAccess**, valorisée 4,6 millions d'euros, sur les 15 participations que constituaient le portefeuille du FCPI.

Après plusieurs tentatives de mise en vente de la société **OneAccess**, une introduction en bourse a été envisagée en octobre 2014, ce qui aurait permis au FCPI de céder ses titres sur le marché. Cette introduction en bourse ne s'étant finalement pas réalisée, Idinvest Partners a, par conséquent, décidé de mandater une banque afin de trouver un acheteur.

Dans le cadre de ce mandat, une offre a été reçue. Ekinops, spécialiste de la transmission sur fibres optiques pour les réseaux télécoms à très haut débit, est entré en négociations exclusives avec **OneAccess**, pour un rachat à hauteur de 60 millions d'euros. Cette offre sert de référence de valorisation pour la valeur liquidative du 30 juin 2017.

L'opération devrait être réalisée dans le courant de l'été 2017. Elle nécessite que la société Ekinops réussisse une augmentation de capital qui permettra de dégager la trésorerie nécessaire à cette opération. Ce n'est qu'en cas de succès de cette levée de fonds par Ekinops que l'acquisition sera effective.

Dans le scénario tel qu'il est envisagé à ce jour, le FCPI Allianz Innovation 5 serait rémunéré à 50 % en numéraire et à 50 % en actions cotées Ekinops. Nos équipes de gestion concentrent tous leurs efforts sur cette ultime cession.

Au 30 juin 2017, les titres de la société **OneAccess** sont revalorisés sur la base du prix de la cession en cours.

Portefeuille			
Société non cotée	Secteur	Pays	Prix de revient (€)
OneAccess	Télécoms	France	1 010 303

